

Baccalauréat en enseignement des arts - 7117

RESPONSABLE :

Gatineau

Julie Bergeron
Directrice de module

Pour de plus amples informations :

Programmes 7180, 7991, 7117, 7950 et 7213 :
Veuillez utiliser l'adresse suivante : module.educ@uqo.ca
819 595-3900 poste 4443

SCOLARITÉ :

120 crédits, Premier cycle

GRADE :

Bachelier ès arts

OBJECTIFS :

Le programme de Baccalauréat en enseignement des arts visuels vise à la préparation professionnelle de candidats qui se destinent à l'enseignement des arts visuels au préscolaire, au primaire et au secondaire. Il vise à développer les compétences disciplinaires, psychopédagogiques et complémentaires exigées pour l'enseignement des arts visuels et de l'art/communication pour oeuvrer au niveau préscolaire, au niveau primaire ainsi qu'au niveau secondaire.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Contingente
		Automne	Hiver	Été	
Gatineau	TC	✓			✓

TC : Temps complet

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent; ou être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) du secteur professionnel relié aux arts visuels ou l'équivalent, obtenu avec une cote de rendement égale ou supérieure à 23.

Les candidats qui ne sont pas titulaire d'un DEC relié aux arts doivent démontrer qu'ils possèdent les aptitudes nécessaires à la poursuite d'un apprentissage et d'une recherche en arts visuels. Pour ce faire, ils doivent soumettre un curriculum vitae et un dossier visuel (ex. : dix diapositives de leurs travaux personnels)

Les dossiers des candidats titulaires d'un DEC ou l'équivalent obtenu avec une cote de rendement inférieure à 23 pourront être étudiés par la direction du module et faire l'objet d'une recommandation d'admission. Ces candidats devront se soumettre, au besoin, à un questionnaire de sélection qui vise à mettre en évidence leurs motivations à entreprendre des études en éducation, leurs connaissances préalables pertinentes ainsi que certaines aptitudes et attitudes relatives à l'intervention éducative et pédagogique.

Tous les candidats et candidates doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC); le test de français du MEQ pour l'admission aux études universitaires ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

Les candidates et candidates devront se soumettre, au besoin, à un questionnaire de sélection qui vise à mettre en évidence leurs motivations à entreprendre des études en éducation, leurs connaissances préalables dans le domaine ainsi que certaines aptitudes et attitudes relatives à l'intervention éducative et pédagogique.

Base études universitaires

Avoir réussi un minimum de 30 crédits dans un programme universitaire, avec une moyenne générale de 2,5 sur 4,3 ou l'équivalent.

Les candidates et candidates doivent se soumettre, au besoin, à un questionnaire de sélection qui vise à mettre en évidence leurs motivations à entreprendre des

études en éducation, leurs connaissances préalables dans le domaine ainsi que certaines aptitudes et attitudes relatives à l'intervention éducative et pédagogique. De plus, ils doivent démontrer qu'ils possèdent les aptitudes nécessaires à la poursuite d'un apprentissage et d'une recherche en arts visuels. Pour ce faire, ils doivent soumettre un curriculum vitae et un dossier visuel (ex. : dix diapositives de leurs travaux personnels)

Tous les candidats et candidates doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC); le test de français du MEQ pour l'admission aux études universitaires ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

Base adulte

Posséder des connaissances appropriées, avoir au moins vingt et un (21) ans et avoir travaillé pendant six (6) mois, de façon rémunérée ou bénévole, dans un domaine pertinent.

Les candidates et candidats doivent se soumettre, au besoin, à un questionnaire de sélection qui vise à mettre en évidence leurs motivations à entreprendre des études en éducation, leurs connaissances préalables dans le domaine ainsi que certaines aptitudes et attitudes relatives à l'intervention éducative et pédagogique. De plus, ils doivent démontrer qu'ils possèdent les aptitudes nécessaires à la poursuite d'un apprentissage et d'une recherche en arts visuels. Pour ce faire, ils doivent soumettre un curriculum vitae et un dossier visuel (ex. : dix diapositives de leurs travaux personnels)

Tous les candidats et candidates doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC); le test de français du MEQ pour l'admission aux études universitaires ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

PLAN DE FORMATION :

Arts visuels et médiatiques

Trimestre 1 - AUTOMNE

ARI1003	Dessin d'observation
ARI1033	Logiciels graphiques
ARV1133	Atelier de peinture
BEA5022	Laboratoire d'initiation à la pratique de l'enseignement des arts au secondaire
BEA5032	Stage I : Sensibilisation au milieu et à la pratique de l'enseignement des arts plastiques au secondaire
FRA1353	Littérature universitaire pour la formation à l'enseignement

Trimestre 2 - HIVER

ARI1143	Art actuel
ARI1183	Langage photographique
ARV1143	Approche sculpturale
ARV1303	Peinture: exploration avancée (ARV1133)
EFI2363	Développement de l'enfant et de l'adolescent

Trimestre 3 - AUTOMNE

ARI1023	Sémiotique de l'image
ARV1153	Métissage numérique et matériel (ARI1033)
EFI2243	Introduction à l'adaptation sociale et scolaire
PED2053	Histoire et théories de l'éducation
	3 crédits optionnels (arts visuels)

Trimestre 4 - HIVER

DID2323	Didactique de l'appréciation esthétique (ARI1023 ou ARI1143)
---------	--

DID2303	Didactique des arts plastiques au secondaire (EF12363 ou PSY1553)
BEA5056	Stage II: Enseignement des arts plastiques au secondaire (BEA5032)
PED2123	La gestion de la classe et l'exercice de la discipline I : fondements théoriques et pratiques de la gestion de la classe

Trimestre 5 - AUTOMNE

ARI1203	Image en mouvement (ARI1033)
ARV1273	Atelier exploratoire en installation
ARV1323	Enjeux des arts au XXe siècle
DID2283	Didactique des arts en éducation préscolaire et en enseignement primaire (BEP1023 ou BEP1203 ou EF12363 ou PSY1553 ou PSY2363)
PED2063	Évaluation, régulation et bilan des apprentissages

Trimestre 6 - HIVER

BEA5066	Stage III: Enseignement des arts plastiques au préscolaire et au primaire (BEA5056 ou DID2283 ou PED2123)
DID2293	Didactique du multimédia en arts visuels (ARI1203)
PED2133	La gestion de la classe et l'exercice de la discipline II : mises en pratique et efficacité professionnelle (PED1823 ou PED2123)
PED2143	Introduction à la recherche en éducation

Trimestre 7 - AUTOMNE

ARV1283	Projet d'artiste
BEA1023	Création artistique et perspectives pédagogiques
EF12253	Prévention et soutien à l'élève en difficulté au préscolaire et au primaire (EF12243)
SOC2703	Valeurs et société

3 crédits optionnels (arts visuels) (offert une année sur deux, en alternance avec ARV1273. Voir trimestre 5)

Trimestre 8 - HIVER

BEA5031	Séminaire d'intégration IV
BEA5110	Stage IV : Développement professionnel en enseignement des arts visuels (au primaire ou au secondaire) (PED2063 et PED2133)
ADS1083	Organisation de l'éducation au Québec

Cours optionnels (arts visuels)

Un cours optionnel (3 crédits) parmi les suivants:

DEG1003	Fondements pratiques
MSL1003	Introduction à la muséologie
BDE1003	Anatomie et perspective
ARV1203	Art public et performance
ARP1673	Sérigraphie
HAR1023	Approches théoriques et méthodologiques
HAR1003	Enjeux des arts aux XVIIIe et XIXe siècles
HAR1033	L'art et le musée

NOTES :

Contingenté à 20 étudiants.